

## La Vienne vous invite !

L'opération "La Vienne vous invite !" est de retour ! Jusqu'au 7 novembre, le Département souhaite la bienvenue aux visiteurs et autochtones en leur offrant des chèques vacances de 120 € pour visiter les sites majeurs du territoire.

### L'offre

En 2020, face à la crise sanitaire inédite, le Département de la Vienne a souhaité soutenir les acteurs du tourisme durement touchés et parallèlement permettre aux familles les plus fragiles d'accéder aux sites touristiques de la Vienne. C'est ainsi qu'est née l'opération "La Vienne vous invite !" qui offrait des chèques vacances allant de 50 € à 120 € pour visiter les principaux sites de la Vienne.

Face à ce succès, l'opération est renouvelée cette année. 1 000 chèques sont à disposition des visiteurs : 900 octroyés aux premiers foyers ayant retourné le dossier valide et 100 délivrés par tirage au sort à l'issue de l'opération.

### Les conditions de participation

- > Seuls les séjours consommés entre le 21 juin et 7 novembre 2021 seront pris en compte
- > Seules les réservations effectuées à compter du 21 juin et jusqu'au 7 novembre seront validées lors de l'inscription.
- > L'opération est ouverte à toute personne physique et majeure domiciliée en France. Une participation par foyer.
- > Pour participer à l'opération, les demandeurs devront se préinscrire sur la plateforme [Laviennevousinvite.fr](https://www.laviennevousinvite.fr) en justifiant d'une réservation d'hébergement. Le demandeur devra ensuite justifier sur son Espace client :
  - 2 nuits marchandes (hors emplacement tente en camping)
  - 2 activités ou visites touristiques payantes (visites et activités non éligibles : piscines (exception Abysses, Aqualud), bowling, cinéma, concerts, salles de remise en forme, 2 jours au Futuroscope ne sont pas considérés comme 2 visites)
  - 1 repas dans un restaurant dit « traditionnel » pour un minimum de 2 personnes





## Une campagne promotionnelle hors norme

Orchestrée par le Département en partenariat avec l'**Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou** (ACAP), cette campagne de promotion et de communication se fait sous forme d'affichage dans la Vienne et auprès des professionnels du tourisme.

Le digital a également une place prépondérante avec, notamment, la diffusion d'une vidéo qui précède les rediffusions de programmes télévision de grande audience de séries ou d'émissions sur France Télévision telles que Plus belle la Vie, Capitaine Marleau, Alex Hugo, C à vous ou bien encore les Maternelles...

Les réseaux sociaux sont, bien évidemment, largement utilisés avec des campagnes sponsorisées Facebook sur les bassins de vie des Pays de la Loire, de la Nouvelle-Aquitaine et du Centre Val de Loire et Twitter.

les sites du Département ([lavienne86.fr](http://lavienne86.fr)) et du [pays du Futuroscope](http://pays.du.futuroscope) et la création de la plateforme dédiée [Laviennevousinvite.fr](http://Laviennevousinvite.fr).

Une campagne radio avec la diffusion de 120 spots de 30 secondes complète ce dispositif inédit.



**DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**  
PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319  
86008 POITIERS CEDEX  
☎ 05 49 55 66 00